

# 14



# L' écho Communal Xures

Décembre 2018

« Si l'hiver ne fait son devoir en décembre ou janvier,  
au plus tard il se fera voir le deux février »

## Inscription sur les listes électorales :

Les personnes désirant s'inscrire sur les listes électorales peuvent le faire durant toute l'année et, en vue d'une élection, jusqu'au 6<sup>ème</sup> vendredi précédant le scrutin (voir document joint).

## Etat civil

Naissance à XURES d'Ambre PEUREUX.

Tous nos vœux de prospérité au bébé et félicitations à la famille.

## Nouveaux habitants

Madame PACATTE Stéphanie et son fils Jérémie au 9 grande rue,  
Madame CHEVALIER Véronique, sa fille Capucine et Monsieur  
BONENBERGER Xavier au 39 grande rue.  
Bienvenue au village !

## Quelques numéros de téléphone à retenir :

- Mairie Xures

☎ 03.83.71.32.16 [mairie-xures@orange.fr](mailto:mairie-xures@orange.fr)

- Mairie de Lunéville (Passeports)

☎ 03.83.76.23.14

- Poste d'Einville au Jard

☎ 03.83.72.92.98

- Communauté de communes du Sânon

☎ 03.83.72.05.64

- Perception d'Einville

☎ 03.83.72.90.23

- S.N.C.F. Lunéville

☎ 08.36.35.35.35

## Numéros d'URGENCES

Pompiers : 18

Police-secours : 17

Urgence médicale : SAMU : 15 et : 112 depuis un portable

Hôpital de Lunéville : 03.83.76.12.12

Centre anti-poison : 03.83.32.36.36

## Infos XURES

### **Travaux effectués en 2018**

- Nettoyage et protection du toit de l'église
- Réfection affaissement route de Moncourt
- Pose jeu pour enfants espace vert rue du canal et début d'aménagement de ce site
- Pré-étude enfouissement réseaux électricité et éclairage public
- Etude enfouissement réseaux électricité et éclairage public

- Remplacement par la SAUR de la tuyauterie d'alimentation d'eau du quartier de l'écluse au niveau du pont enjambant le canal
- Réfection du pont de l'écluse par le Conseil Départemental (barrières de protection).

### **Assainissement**

Une réunion assainissement a permis de renseigner les habitants sur la future réalisation des travaux.

**Dernière information** : la communauté de communes informe que les travaux seront réalisés au cours de cette année 2019.

### **Brioche de l'amitié**

La vente des brioches de l'amitié a rapporté la **somme de 200 €**.

L'A.E.I.M. vous remercie pour votre générosité.

### **Banque alimentaire**

Le mercredi 28 novembre a eu lieu la collecte pour la Banque Alimentaire.

Merci aux généreux donateurs. Les dons ont été déposés auprès d'un organisme centralisateur du Conseil Départemental, pour distribution aux personnes se trouvant dans le besoin.

### **Fleurissement**

La commune a obtenu une nouvelle fois la mention « **Bien** » du Conseil départemental.

Ayant eu le premier prix en 2017, la commune a été classée hors concours pour l'année 2018 par la Communauté de communes du Sânon.

Merci aux bénévoles pour tout ce travail de plantation et d'entretien, mais aussi aux villageois qui fleurissent devant leur maison.

### **Service des Eaux**

Le dernier prélèvement pour contrôle a permis de confirmer que l'eau distribuée est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés (voir affichage en mairie).

### **Internet**

L'installation de l'antenne située sur le chemin en face de l'ancienne gendarmerie permet :

- aux abonnés d'Ozone d'avoir une meilleure réception,
- de couvrir la commune de VAUCOURT.

### **Nettoyage des caniveaux, trottoirs et avaloirs**

Selon la législation en vigueur, il est rappelé que les caniveaux, trottoirs et avaloirs sont à la charge des habitants dont l'habitation se situe en face de ceux-ci.

**Pour information** : actuellement la commune est obligée de faire passer une entreprise de nettoyage trois fois par an pour un coût de 170 € par passage et de 12 € par avaloir (24 au total).

## **Cela s'est passé en 2018**

### **Galette des rois**

Le 06 janvier 2018 de nombreux habitants se sont retrouvés pour déguster la traditionnelle galette. Cette rencontre a permis de se rappeler des événements qui se sont déroulés en 2017 et d'informer la population sur les différents travaux à réaliser en 2018.

## ***Décoration de Pâques***

Le 21 mars, comme à l'accoutumée, Familles Rurales a initié nos jeunes et moins jeunes à la confection de décorations pour Pâques.

Un goûter offert par la commune a clôturé cet après-midi récréatif.

## ***Une rose, un espoir***

Le 29 avril, une concentration de motards s'est arrêtée dans notre village pour proposer aux habitants des roses et, par cet intermédiaire, d'obtenir des dons pour la lutte contre le cancer. Merci aux générateurs donateurs.

## ***Tour de France en courant***

Le dimanche 15 juillet, de nombreux coureurs à pied ont traversé le village. Merci à vous tous qui avez applaudi et encouragé ces courageux et valeureux sportifs.

## ***Espace vert rue du canal***

Début de la réalisation de l'espace vert rue du canal. Merci aux conseillers et aux bénévoles pour l'accompagnement dans la réalisation de ces travaux (égalisation du terrain, ramassage des cailloux, pose du jeu...)

## ***Commémoration de la déportation***

Le 21 octobre, une commémoration s'est déroulée au monument aux Morts. Voici 74 ans les habitants de Xures ont été déportés en pays ennemi et 25 personnes ont perdu la vie au cours de ce périple.

Pour honorer cette cérémonie, la commune a accueilli Monsieur le député Thibault BAZIN, Monsieur le sénateur Olivier JACQUIN ainsi que les conseillers départementaux Rose Marie FALQUE et Michel MARCHAL, et de nombreux élus des environs. Elle a été rehaussée avec la participation de 16 porte-drapeaux. Une foule toujours nombreuse était présente pour se souvenir. A l'issue de cette cérémonie, déportés, officiels et villageois se sont retrouvés pour un vin d'honneur en salle communale.

## ***Randonneurs***

Sous la direction de Marc MAURICE, enfant du village, près de 50 randonneurs ont arpenté le circuit des clochers et y ont découvert la beauté de la nature, de la flore et de la faune de nos contrées. Cette marche a été suivie d'un goûter offert par la commune.

## ***Halloween***

Le 31 octobre, à l'initiative de Marina VIRY et de la famille BOITEUX, les enfants de notre village, grimés, ont fait la collecte de friandises auprès des habitants. Tous nos enfants sont repartis chargés de bonbons. Merci de les avoir bien accueillis et merci aux bénévoles pour leur participation à l'animation.

## ***Saint Nicolas***

Le 08 Décembre après la décoration de bûches de bois, de coloriages, saint Nicolas a distribué aux enfants les friandises et les cartes-cadeau offertes par la commune aux enfants présents, sous les yeux du père fouettard.

Les parents présents n'ont pas manqué de prendre des photos-souvenir de leurs bambins en compagnie de Saint Nicolas et de son acolyte. Merci aux bénévoles pour leur participation et au saint patron de la Lorraine de s'être arrêté dans notre village. Un goûter offert par la commune a clos cette animation.



### ***Décorations de Noël***

Un atelier de réalisation de décorations de Noël s'est déroulé le mercredi 19 décembre en salle communale. L'équipe de Familles Rurales, menée par Wanda a permis à nos enfants et adultes venus de Xures et d'ailleurs, de découper, colorier, coller différents sujets qui, n'en doutons pas, ont pris bonne place sous le sapin de Noël familial. A l'issue de ces ateliers ludiques, un goûter a été offert par la commune aux différents participants et un gâteau réalisé par une « mamie » ont clôturé cet après-midi créatif.

### ***Prévisions de travaux pour l'année 2019***

- Réalisation des travaux d'assainissement du village par la Communauté de Communes,
- Plantations diverses et fin de réalisation de l'espace vert situé rue du canal.

### ***Bon à savoir***

#### ***Ordures Ménagères***

Au cours des années 2019 et 2020, le ramassage des ordures ménagères se fera progressivement de la façon suivante :

- Distribution de bacs à ordures individuels équipés d'une «puce». A compter de 2020 un forfait de 12 levées sera attribué à chaque famille. Toute levée supplémentaire sera facturée.
- Distribution de sachets jaunes pour y mettre les produits recyclables. Ces sacs seront enlevés devant les habitations (les bornes situées en haut du village, à l'exception de celle à verre, seront retirées).

Des ambassadeurs du tri visiteront les familles afin de leur expliquer le nouveau fonctionnement du ramassage des ordures ménagères. Ils seront également chargés de recevoir les doléances.

#### ***Objets encombrants***

Il n'y aura plus de ramassage des objets encombrants. Ceux-ci devront être déposés à la déchetterie à Einville.

#### ***Recensement des adolescents ayant seize ans en 2019***

Il est rappelé que les enfants qui fêteront leur seizième anniversaire en 2019 doivent se faire recenser obligatoirement auprès de la mairie. Le défaut de recensement entraîne l'impossibilité de passer des examens, le permis de conduire ou de s'inscrire à des concours pour entrer dans les administrations.

## **Gendarmerie**

La gendarmerie effectue dorénavant des permanences de proximité vous permettant de rencontrer ses représentants afin d'obtenir leurs conseils, déposer plainte, etc...  
Un tableau mentionnant les lieux et les heures de permanence est affiché en mairie.

## **Cambriolages**

Vous êtes victime d'un cambriolage ou d'une tentative de vol ou d'effraction : composez **le 17 ou le 112**. Le dépôt de plainte après un cambriolage est essentiel. En cas de tentative de vol, l'information donnée à la gendarmerie permet aux cellules « cambriolages » implantées dans chaque département de faire des recoupements et ainsi appréhender les malfaiteurs.

Ces unités sont épaulées par des gendarmes formés qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever les traces et indices.

Tout individu ou véhicule suspects se déplaçant dans le village doivent également être signalés au maire ou à la gendarmerie.

## **Monoxyde de carbone**

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux incolore et inodore. L'intoxication au monoxyde de carbone (CO) survient le plus souvent dans les circonstances suivantes :

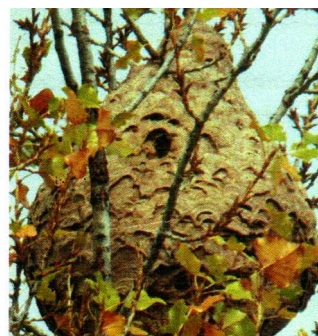
- Mauvais fonctionnement d'un appareil à combustion quel que soit le combustible utilisé (bois, gaz, charbon, pétrole...),
- Défaut d'aération ou de ventilation du logement,
- Conduit d'évacuation des gaz brûlés défectueux ou obstrué,
- Utilisation inappropriée d'appareils de chauffage.

En cas de soupçon d'intoxication (maux de tête...), aérez immédiatement les locaux, arrêtez si possible les appareils à combustion, évacuez les locaux et appelez les secours en composant le **15, le 18 ou le 112**. (voir document joint).

## **Frelon asiatique**

Le frelon asiatique est peu agressif envers l'homme lorsqu'il est seul. Sa pique n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe ou une abeille. **Par contre, il va défendre son nid si on s'en approche.** Le frelon rentre dans le nid par les trous placés horizontalement.

En présence de nid, souvent situé dans les arbres, prière d'en informer le maire.



## **Anciens combattants d'Algérie**

Les anciens combattants ayant séjourné plus de 120 jours consécutifs durant la période du 30/10/1954 au 1/07/1964 peuvent prétendre en 2019 :

- A la carte du combattant,
- Au port de la croix du combattant,
- A la retraite du combattant,
- A la  $\frac{1}{2}$  part fiscale,

- A l'aide administrative ou financière (difficultés financières, chauffage, maintien à domicile...).

Pour toute information s'adresser à l'office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, service départemental de Meurthe et Moselle. Tél 03.83.67.82.86.

### ***Blockhaus forêt de Champs Courts***

Un panneau d'information mentionnant l'histoire de ces blockhaus construits lors de la guerre de 14/18 a été posé à proximité.

Deux flèches de direction seront posées l'une sur la départementale D2, l'autre à l'entrée de la section du bois. Ce panneau a été réalisé avec la collaboration de la communauté de communes.

\*\*\*\*\*

### ***Poulet à l'orange et au miel***

Pour 5 personnes. *Préparation* : 10 mn - *cuisson* : 1 h 30

*Ingrédients* : 1 poulet de 1,5 kg, 1 orange, 30 cl d'eau, pain rassis, moutarde, miel, 1 gousse d'ail

- 1 Préchauffez le four th. 6 (180 °C),*
- 2 Frottez le pain avec l'ail,*
- 3 Fourrez le poulet avec le pain,*
- 4 Badigeonnez le poulet de moutarde,*
- 5 Mélangez l'orange pressée, 2 c. à soupe de miel, 2 c. à soupe de moutarde et 30 cl d'eau,*
- 6 Faites cuire le poulet 1 h 30 en arrosant toutes les 10 min avec cette préparation et en le tournant à mi-cuisson,*
- 7 Servez entouré de rondelles d'orange avec une purée maison.*

***Bon appétit !***

\*\*\*\*\*

**Bonne et heureuse Année**

**Et**

**Bonne Santé à Tous !**